

Réf: Dossier N° 141415

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE SELVA SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE, Lot 149, Ilot 9

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/09/2022, et enregistrés au CEPICI le 22/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE SELVA SARL »

Objet : ÉLEVAGE, AGRICULTURE; VENTE DE PRODUITS D'ÉLEVAGES; VENTE DE PRODUITS AGRICOLES; PRESTATIONS DIVERSES

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE, Lot 149, Ilot 9

Dirigeant(s) : M OUATTARA KOROKA KARAMOKO ALLASSANE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10151 du 04/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°58898/GTCA/RC/2022 du 04/11/2022

